



3

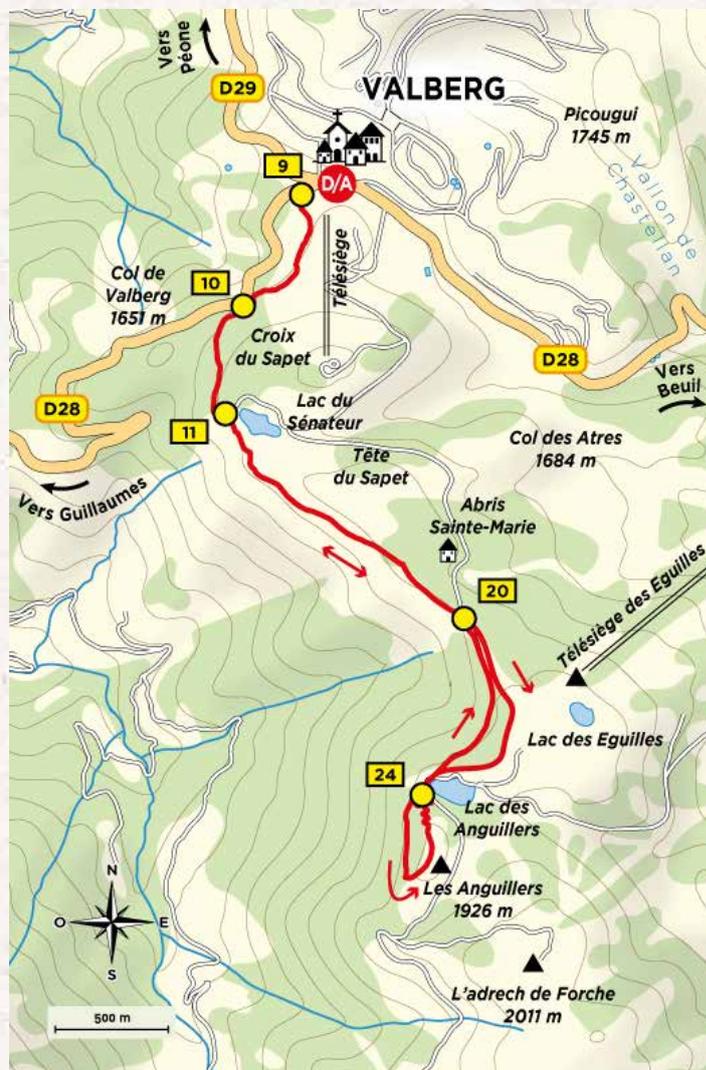
SENTIER PLANÉTAIRE Au départ de Valberg (1 680 m)



Dédié à l'astronomie, cet itinéraire en balcon face aux principales cimes de la haute vallée du Var offre une randonnée particulièrement originale au départ de la station valbergane. Le concept du sentier planétaire repose sur la reproduction en milieu naturel du système solaire miniaturisé ; un mètre sur le terrain correspond ainsi à un million de kilomètres dans l'espace. Tout au long de ce parcours panoramique le système solaire (la Terre et les sept autres planètes) est reproduit à partir d'œuvres monolithiques grandioses implantées dans des lieux remarquables. Cette balade céleste est complétée par de nombreuses haltes qu'elles soient pédagogiques, contemplatives ou de relaxation, en lien avec l'astronomie. Ainsi petits et grands iront de découverte en découverte tout au long de ce parcours thématique évoluant entre terre et ciel.

Itinéraire

De la place de Valberg, rejoindre le front de neige (1 680 mètres - balise 9), point de départ du sentier planétaire. Un chemin de bois mène au soleil puis rencontre successivement Mercure, Vénus, la Terre et la planète Mars. Dépasser la balise 10 pour atteindre Jupiter, Dieu de la foudre et continuer en sous-bois jusqu'au lac du Sénateur où une plateforme en bois équipée de lunettes permet d'identifier les anciens observatoires du mont Mounier et de la cime de l'Aspre (1 748 mètres - b.11). Poursuivre sur l'itinéraire en balcon équipé de plusieurs stations sur le thème des astres pour atteindre le chalet abri Sainte-Marie dédié aux constellations. Continuer par la piste et, peu après la balise 20 prendre à gauche le sentier montant en sous-bois qui mène à Uranus, sommet panoramique, avant de redescendre sur le lac des Anguilliers. Au lac (1 856 mètres - b.24), un calendrier solaire constitué de 3 mégalithes permet de mieux comprendre le principe des saisons. Un sentier versant Ouest traverse à flanc jusqu'à un belvédère aérien dédié à la planète inconnue. Une dernière traversée suivie d'une courte montée en crête permet d'atteindre Neptune, point haut et terminus de l'itinéraire.



Redescendre en direction du lac des Anguilliers, éviter Uranus par la piste située en contrebas et regagner la station par l'itinéraire suivi à l'aller.

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +300 mètres / -300 mètres

Durée : 5 heures AR

Distance : 9,5 km

Difficulté : Moyenne

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.